



Partenariat association entreprise

Par **FrancoisGardais**, le **17/04/2012 à 23:04**

Bonjour,rrnrnMa question est la suivante:rrnrnUn partenariat peut-il être créer entre une entreprise de spectacle et une association loi 1901 en vue de partager les bénéfices d'un évènement.rrnrnPour l'association, les bénéfices ne sont pas reversés aux membres mais à l'association afin de la faire fonctionner. rnrnLe partenariat impliquerait un apport logistique, managérial et organisationnel de l'évènement pour l'entreprise.rrnrnPour l'association, le partenariat impliquerait une participation de ses membres lors du déroulement de l'évènement.rrnrnMerci d'avance